Si vous lisez : {(La louange est à Allah...)}, récitez également : « Au Nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » Certes, c'est la Mère du Coran, la Mère du Livre, les Sept répétées, et le verset : {(Au Nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.)} est l'un de ses sept versets.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Si vous lisez : {(La louange est à Allah...)}, récitez également : « Au Nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » Certes, c'est la Mère du Coran, la Mère du Livre, les Sept répétées, et le verset : {(Au Nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.)} est l'un de ses sept versets. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bayhaqî - Rapporté par Ad-Dâraquṭnî]

Ce noble hadith indique clairement qu'il est légiféré de prononcer la « Basmalah » [le fait de dire : « BismiLlâhi-Raḥmâni-r-Raḥîm », Au Nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux] avant de réciter la sourate « Al-Fâtiḥah », L’Ouverture, dans la prière car c'est un verset qui en fait partie. En effet, cela signifie qu'il faut lire ce verset à voix basse et non à voix haute comme cela a été mentionné dans de plus nombreux et plus authentiques récits de la tradition prophétique. L'imam Aṭ-Ṭaḥâwî a dit : « Le fait de ne pas réciter la "Basmalah" à voix haute dans la prière a été rapporté d'après le Prophète (sur lui la paix et le salut) et ses califes au tawâtur [c'est à dire : rapporté par un si grand nombre de rapporteurs qu'il rend impossible le fait qu’ils se soient mis d'accord sur un mensonge]. »

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10913